

Plan d'action d'IndustriALL Global Union

2016-2020



Plan d'action 2016-2020 d'IndustriALL Global Union

Notre mission est de consolider le pouvoir syndical et défendre les droits syndicaux dans nos secteurs. Des syndicats démocratiques forts sont d'une importance fondamentale pour l'égalité sociale et la démocratie.

Ce sont les membres d'IndustriALL qui constituent sa force. Par la syndicalisation, la négociation et les campagnes, nous nous présentons unis et forts en tant que porte-parole mondial des travailleurs et travailleuses de nos industries.

Nous nous engageons à œuvrer ensemble pour transcender les frontières nationales et affronter le capital mondial.

Pour atteindre son but, IndustriALL s'est fixé cinq objectifs majeurs :

- Défendre les droits des travailleurs et travailleuses
- Consolider le pouvoir syndical
- Affronter le capital mondial
- Combattre le travail précaire
- Promouvoir une politique industrielle durable

Pour atteindre ces objectifs, nous allons élaborer une stratégie dans le cadre d'un processus de planification stratégique transparent impliquant la participation des affiliés.

DEFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

IndustriALL est un ardent défenseur des droits des travailleurs/ses et utilise tous les moyens possibles pour faire pression sur les entreprises et les gouvernements qui les violent.

Lorsque les travailleurs/euses et les syndicats doivent faire face à des attaques, nous utilisons toute la puissance globale d'IndustriALL dans le cadre d'actions ciblées menées par nos affiliés et d'alliances stratégiques avec des organisations connexes et d'autres militants.

IndustriALL apporte son soutien plus particulièrement aux syndicats qui sont confrontés à des gouvernements répressifs. Il s'associe à ses affiliés dans la lutte en faveur de lois qui soutiennent la syndicalisation et la négociation collective et qui s'opposent à toutes les restrictions aux droits de la personne, notamment les droits syndicaux. Il lutte contre l'impunité en cas de violations des droits des travailleurs et de répression syndicale, y compris les exécutions extrajudiciaires.

IndustriALL s'emploie à renforcer la capacité syndicale à réagir aux violations du droit du travail et développe des réseaux de solidarité nationale, régionale et internationale. Lorsqu'une action syndicale nationale nécessite un soutien plus large, nous organisons des campagnes mondiales qui mobilisent les syndicats dans le monde entier.

Notre but est la reconnaissance universelle des droits des travailleurs/euses à la liberté d'association et de négociation collective ainsi qu'au droit de grève, à des lieux de travail sûrs et sains et à la fin de toute forme de discrimination sur les lieux de travail. Nous collaborons avec d'autres syndicats mondiaux au sein de l'OIT et des institutions de gouvernance mondiale afin de faire ratifier, appliquer et respecter les normes internationales du travail.

Le droit à un salaire décent est fondamental. Nous travaillons aux côtés de nos affiliés pour développer et mettre en œuvre les plans d'action nationaux et renforcer la capacité syndicale à lutter pour un salaire décent. IndustriALL apporte un soutien actif aux efforts syndicaux visant à supprimer la discrimination salariale dans nos secteurs.

IndustriALL exige que tous les travailleurs/euses aient accès à la négociation collective au niveau de l'industrie en tant qu'outil indispensable pour réduire les inégalités et instaurer des salaires décents durables. Nous luttons contre les mécanismes de salaires minima inadaptés. Nous nous opposons aux forces qui cherchent à affaiblir le pouvoir syndical en décentralisant la négociation collective et luttons en faveur d'accords salariaux exécutoires au niveau du secteur et qui garantissent à tous les travailleurs/euses, notamment les précaires, une part équitable de la richesse qu'ils produisent.

IndustriALL continuera de promouvoir la négociation collective à l'échelle du secteur en vue de favoriser l'établissement d'un salaire décent au profit des travailleurs/euses dans les chaînes d'approvisionnement. Cet effort s'appuie sur le travail entamé avec les marques de notoriété mondiale en faveur de salaires décents dans l'industrie de l'habillement par des négociations à l'échelle sectorielle dans les pays d'approvisionnement, en s'appuyant sur les pratiques d'achat des multinationales.

Nous soutenons les campagnes coordonnées par nos affiliés destinées à augmenter le salaire minimum national au niveau d'un salaire décent et à imposer des planchers salariaux dans les pays qui n'en disposent pas.

Des mesures seront prises pour protéger et défendre les droits des travailleuses. Le Comité des femmes va identifier des préoccupations spécifiques aux travailleuses et organiser ainsi que promouvoir des activités et des campagnes de soutien à leur égard. Des réunions seront convoquées au niveau régional dans le but explicite d'encourager la capacité de développement et de leadership des femmes et la mise en œuvre de mesures spécifiques visant à accroître l'égalité entre hommes et femmes.

IndustriALL agit dans la durée pour garantir de bonnes conditions de travail et de sécurité à tous les travailleurs/euses et vise des dispositions fortes et complètes relatives à la santé et la sécurité dans les accords-cadres mondiaux (ACM) et d'autres accords internationaux avec les entreprises multinationales (EMN). Nous insistons sur le respect des droits des travailleurs/euses à être informé(e)s de tous les dangers liés à leur travail et à bénéficier de l'éducation et de la formation nécessaires pour l'effectuer en toute sécurité ; à refuser ou à arrêter un travail dangereux ; et à devenir un partenaire à part entière dans l'élaboration et la mise en œuvre de toutes les mesures de sécurité et de santé.

Nous exigeons des cadres réglementaires solides et exécutoires appelant des mesures de santé et sécurité au travail (SST) plus strictes et des peines plus sévères en cas de violations des normes de SST et nous appelons les gouvernements à mettre en œuvre les conventions de l'OIT, à superviser leur application par les EMN et à sanctionner les violations. Nous appelons l'OIT à aider les gouvernements, les employeurs et les syndicats à améliorer leur connaissance et la mise en œuvre de l'ensemble des conventions de l'OIT et de la législation relative à la sécurité et à la santé au travail.

IndustriALL poursuit ses campagnes de lutte contre les dangers spécifiques de l'amiante et du sablage des jeans, et exige la ratification de la Convention n° 176 de l'OIT sur la santé et la sécurité dans les mines.

CONSOLIDER LE POUVOIR SYNDICAL

La syndicalisation et la fidélisation de nos adhérents sont la priorité de toutes nos actions.

Notre pouvoir de négociation et notre légitimité comme porte-parole mondial des travailleurs reposent sur des syndicats industriels forts. C'est par le développement syndical que nous construisons des syndicats puissants, unis, démocratiques, indépendants, représentatifs et autonomes dans le monde entier.

IndustriALL s'emploie à surmonter les divisions dans mouvement syndical et à renforcer l'unité. Le pouvoir syndical au niveau national dépend d'un mouvement syndical fort et uni mieux à même de défendre les droits et de promouvoir les intérêts politiques, sociaux et économiques des travailleurs. Reconnaisant que des syndicats de petite taille et divisés affaiblissent le mouvement dans son ensemble, IndustriALL travaille à renforcer l'unité parmi ses affiliés dans un même pays par des fusions, des alliances et la création de conseils nationaux. L'unité doit être fondée sur les principes démocratiques. IndustriALL n'affilie pas d'organisations qui agissent sous la domination d'employeurs ou de gouvernements.

IndustriALL affirme son caractère démocratique et sa transparence dans ses politiques et pratiques dans l'ensemble de ses structures aux niveaux mondial, régional, sectoriel et national.

Nous développons le syndicalisme mondial en organisant les travailleurs et travailleuses dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et en favorisant les campagnes de syndicalisation et de solidarité transfrontalières.

Grâce à IndustriALL, les syndicats des pays du Nord comme du Sud s'associent dans un partenariat équitable pour renforcer leurs organisations et améliorer leur capacité de représentation des travailleurs et travailleuses. Notamment en encourageant le syndicalisme d'industrie, des systèmes viables de collecte des cotisations, la formation syndicale et l'évolution des structures et de la culture syndicales pour garantir leur bon fonctionnement et veiller à ce que l'ensemble des travailleurs et travailleuses trouvent leur place dans le syndicat, parmi lesquels les femmes, les travailleurs occupant un emploi précaire, les travailleurs informels, les travailleurs migrants et les non manuels. La capacité du syndicat à recruter et à représenter les jeunes travailleurs et travailleuses est cruciale. IndustriALL encourage une intégration syndicale plus active des jeunes travailleurs et travailleuses et soutient les efforts des syndicats visant à les organiser et à répondre à leurs préoccupations particulières.

IndustriALL travaille avec les syndicats afin d'accueillir et d'intégrer les travailleuses dans toutes nos luttes, en surmontant les inégalités, en offrant un soutien et des structures et en encourageant le leadership des femmes. Notre objectif collectif est de recruter davantage de travailleuses et de créer les opportunités et l'environnement propice afin que les travailleurs et travailleuses luttent ensemble pour leurs droits, défendent l'égalité des droits et des chances, et l'égalité salariale.

La principale source de financement des activités d'IndustriALL provient des cotisations versées par ses membres et ses dépenses sont décidées par ses organes directeurs. Les fonds obtenus dans le cadre de projets syndicaux de coopération sont soumis aux mêmes principes stratégiques.

IndustriALL prend les mesures nécessaires pour garantir que ses structures comme ses actions représentent de manière équitable tous les travailleurs, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, et de toutes les régions.

Les affiliés participent pleinement à la définition des priorités d'IndustriALL. Chaque région, chaque secteur développe ses propres plans d'action conformément aux objectifs d'IndustriALL et en consultation avec les affiliés au travers de processus ouverts et démocratiques.

AFFRONTER LE CAPITAL MONDIAL

IndustriALL fait entendre la voix des travailleurs/euses à l'échelle mondiale. Nous renforçons notre pouvoir afin d'influencer les entreprises et les institutions internationales dont les décisions et les politiques affectent la vie des travailleurs/euses.

Nous menons des actions de recrutement syndical dans l'ensemble des activités internationales et des chaînes d'approvisionnement des multinationales et les tenons responsables des salaires et des conditions de travail de tous les travailleurs/euses qui génèrent leurs profits, conformément à leurs responsabilités définies au titre des Principes directeurs des Nations-Unies sur les droits de l'Homme et les entreprises.

Nous unissons les travailleurs/euses pour la solidarité et l'action concertée et exigeons la reconnaissance de la part des employeurs des comités et des réseaux syndicaux que nous développons à l'échelle mondiale. Nous mettons en relation les représentants des travailleurs/euses le long des chaînes d'approvisionnement transnationales. Nous renforçons les syndicats nationaux pour faire face aux entreprises multinationales et soutenons les campagnes de syndicalisation transfrontalières qui visent à mobiliser les travailleurs/euses dans l'ensemble d'une multinationale. Nous encourageons l'échange d'informations au sujet des conventions collectives, y compris les stratégies de négociation coordonnées.

IndustriALL défendra le droit des syndicats de mener une grève ou toute autre forme d'action directe en faveur de la solidarité internationale, en particulier au sein d'une même multinationale, et ses réseaux syndicaux mondiaux seront encouragés à examiner les moyens permettant d'y parvenir.

IndustriALL s'engage dans un dialogue actif avec les multinationales afin d'établir de solides relations industrielles permettant de soulever les préoccupations des syndicats à tous les niveaux de l'entreprise et de sa chaîne d'approvisionnement. La démarche

inclut l'établissement de comités d'entreprise mondiaux afin de promouvoir l'échange transfrontalier et la coordination des travailleurs sur des sites du monde entier.

IndustriALL poursuivra son action en vue de la signature d'accords solides et efficaces avec les multinationales, en mettant l'accent sur l'adoption d'accords qui garantissent les droits à la syndicalisation, à la sécurité de l'emploi et à la négociation collective pour l'ensemble des travailleurs/euses aux quatre coins du globe. Nous nous emploierons à améliorer le contenu et la mise en œuvre des accords-cadres mondiaux en place afin de les rendre plus efficaces en matière de syndicalisation et de négociation collective. Les ACM appartiennent aux affiliés par le biais des réseaux syndicaux mondiaux d'IndustriALL.

L'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh ouvre de nouvelles perspectives en vue d'accords juridiquement contraignants vis-à-vis de nombreuses multinationales afin d'assurer le respect des normes dans l'ensemble du secteur. IndustriALL incite les multinationales signataires à respecter les engagements leur incombant en vertu de l'accord et s'emploie à conclure d'autres accords de ce type pour remédier aux violations systémiques des droits à l'échelon de l'industrie.

Toutes les actions concernant les multinationales sont menées conformément à la Charte de solidarité d'IndustriALL et aux Principes directeurs pour les ACM.

Dans le cadre de nos campagnes visant les entreprises, nous favorisons une approche stratégique, et nous conduisons nos actions mondiales sur la base d'une action forte au niveau national afin d'ouvrir un espace propice à la syndicalisation.

Nous élaborons des stratégies pour améliorer les droits du travail et les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en coopérant dans tous les secteurs industriels avec d'autres syndicats nationaux et internationaux en vue d'améliorer les pratiques d'achat des EMN et en menant les études nécessaires.

Nous nous efforçons de transformer les chaînes d'approvisionnement industrielles en ciblant les entreprises les plus influentes et en signant des accords avec de nombreuses multinationales, qui fixent les normes pour les industries mondiales, en s'appuyant sur l'Accord du Bangladesh, sur le Protocole indonésien sur la liberté d'association et sur le protocole d'accord de l'industrie de l'habillement relatif aux salaires décents dans le cadre des relations industrielles dans les chaînes d'approvisionnement.

Nous utilisons et cherchons à améliorer tous les instruments disponibles et les mécanismes de plainte, notamment ceux de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE.

Notre objectif est d'organiser et de réorienter le pouvoir du capital des travailleurs, qui s'élève actuellement à plusieurs billions de dollars, des placements spéculatifs vers des investissements qui engendrent des emplois durables. Nous tenons les investisseurs pour responsables du respect des droits des travailleurs/euses dans les multinationales et dans leurs chaînes d'approvisionnement. IndustriALL élabore des stratégies afin de mobiliser le capital des travailleurs/euses en vue d'influencer la gouvernance et les investissements d'entreprise et d'imposer des normes de travail internationales. Par le biais d'alliances avec des investisseurs socialement responsables, nous cherchons à mettre fin aux investissements dans les entreprises qui violent les droits des travailleurs/euses.

Nous défendons l'idée de cadres légaux régulateurs applicables aux multinationales, assortis de sanctions pour violation des droits de la personne et des travailleurs/euses et donnant aux victimes un droit de recours, y compris la réintégration et l'indemnisation.

Nous soutenons les efforts des syndicats visant à garantir que les nouvelles technologies et les nouveaux processus de production soient conçus de telle façon qu'ils n'entraînent pas une intensification du travail, qu'ils respectent les droits des travailleurs/euses et excluent toute forme inappropriée de contrôle et de surveillance à leur égard.

Les activités dans les secteurs d'IndustriALL s'appuient sur des plans d'action sectoriels proposés par les affiliés, les comités et co-présidents de secteur.

IndustriALL collabore avec les autres syndicats mondiaux pour influencer sur le Fonds monétaire international, l'OCDE, la Banque mondiale, le G20 et d'autres institutions de gouvernance mondiale afin qu'ils renoncent aux politiques qui contribuent à accroître les inégalités et s'engagent plutôt à favoriser la sécurité de l'emploi, les droits du travail et des salaires décents pour tous les travailleurs/euses.

Les accords commerciaux bilatéraux et internationaux affectent l'environnement où évoluent les entreprises de nos industries ainsi que les conditions de travail de leurs travailleurs. Le système de commerce mondial actuel ne protège pas les droits de ces derniers. IndustriALL s'associe à l'ensemble du mouvement syndical pour exiger que les accords commerciaux favorisent l'équité et la croissance de l'emploi et ne portent pas atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs/euses, aux normes environnementales et aux droits humains ainsi qu'à la démocratie, à travers des dispositions telles que le règlement des différends entre investisseurs et Etats (RDIE)), de même que des normes du travail inadaptées et l'application inappropriée de celles-ci.

COMBATTRE LE TRAVAIL PRECAIRE

IndustriALL réaffirme son engagement à lutter contre le travail précaire sous toutes ses formes dans le monde entier et à promouvoir des contrats directs à durée indéterminée. Nous prenons des mesures pour dire STOP au travail précaire à l'échelle mondiale, locale, nationale et régionale, dans les entreprises comme dans les différents secteurs industriels.

IndustriALL s'efforce de sensibiliser les syndicats et le grand public sur la façon dont le travail précaire fragilise les droits des travailleurs/euses et sur ses conséquences pour la société dans son ensemble.

IndustriALL collabore directement avec les syndicats afin d'élaborer des plans d'action et des campagnes visant à syndiquer les travailleurs/euses précaires et à défendre leurs droits. Nous travaillons à réformer les statuts et la culture des syndicats lorsqu'ils font obstacle à l'adhésion syndicale des travailleurs/euses précaires.

Nous exigeons l'adoption de conventions collectives qui limitent le recours au travail précaire et le transforment en emploi régulier, qui améliorent les conditions de travail des travailleurs/euses précaires et qui protègent leurs droits.

Nous exigeons des protections identiques des accords mondiaux avec les multinationales afin de réglementer et de restreindre le recours aux travailleurs/euses précaires, de garantir des conditions et des salaires égaux pour un travail égal, ainsi que le droit pour tous les travailleurs/euses de se syndiquer, quelle que soit leur situation dans l'emploi. Nous travaillons au travers de nos structures industrielles pour identifier l'étendue du travail précaire dans chaque industrie et mettre en œuvre des stratégies conjointes pour nous y attaquer.

Nous exigeons des gouvernements qu'ils abolissent les politiques et la législation qui favorisent le travail précaire, ainsi que tous les obstacles législatifs et autres qui privent les travailleurs/euses précaires de leur droit de se syndiquer librement et de négocier collectivement. Nous demandons un accès égal à la protection sociale pour les travailleurs/euses précaires. IndustriALL soutient les syndicats dans leurs luttes politiques contre la législation qui permet aux employeurs de recourir plus largement au travail précaire.

Nous coopérons avec d'autres syndicats mondiaux pour continuer à faire pression sur l'OIT pour qu'elle prenne des mesures sur le travail précaire, notamment pour veiller à ce que les travailleurs/euses précaires soient en mesure d'exercer leurs droits à la liberté d'association et à la négociation collective. Nous faisons pression auprès des institutions de gouvernance mondiale, notamment le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, pour qu'elles cessent d'encourager les politiques favorables au travail précaire.

Nous considérons que le travail intérimaire et toute forme de relation de travail triangulaire constitue une menace spécifique pour les droits des travailleurs/euses à se syndiquer et à participer aux négociations collectives avec leur employeur. Nous nous efforçons de révéler au grand jour les violations des droits du travail dont elles sont responsables et d'en restreindre l'utilisation.

Nous refusons un futur où les jeunes seront exposés à une vie d'emplois précaires, sans la protection qu'apporte l'appartenance syndicale – nous exigeons que les employeurs investissent dans la jeunesse au moyen d'emplois à long terme, de la formation et de l'éducation, y compris les programmes d'apprentissage négociés collectivement.

Nous continuons de militer pour dire STOP au travail précaire sous toutes ses formes.

Nous n'aurons de cesse que les travailleurs/euses disposent du droit à un emploi stable et à la protection de l'ensemble de leurs droits, y compris le droit d'adhérer à un syndicat.

PROMOUVOIR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE DURABLE

IndustriALL considère que l'industrie est un moteur essentiel de l'emploi et du développement pour les économies nationales et qu'elle constitue la pierre angulaire d'un niveau de vie de qualité. Nous lançons un appel en faveur de politiques industrielles fortes qui fassent progresser la durabilité sociale, économique et environnementale.

IndustriALL œuvre afin d'influer sur les gouvernements et les entreprises pour garantir la durabilité de nos industries et de nos secteurs nationaux, en adoptant une approche qui met l'économie, la dimension sociale et l'environnement sur un pied d'égalité. Pour IndustriALL, le progrès économique et l'amélioration de la productivité n'ont de sens que s'ils sont accompagnés d'un progrès social et de la protection de l'environnement. À l'échelon national, les syndicats sont encouragés à travailler en concertation avec le gouvernement et les organisations patronales dans le but d'élaborer une politique industrielle incluant des mesures visant à protéger et créer des emplois stables et bien rémunérés, et garantissant l'emploi durable.

Les affiliés d'IndustriALL et leurs adhérents qui travaillent dans les industries extractives, de transformation et de fabrication ont un rôle majeur à jouer. Nos membres doivent avoir leur mot à dire dans les orientations que prennent leurs industries.

IndustriALL collabore avec les syndicats au développement d'une approche stratégique de la durabilité pour chaque secteur industriel et à la recherche de synergies entre les différents secteurs. Nous avons besoin de politiques énergétiques dynamiques capables d'établir la sécurité et la durabilité comme fondement de la production industrielle mondiale.

Nous cherchons à orienter le profil et la finalité des politiques industrielles et leur mise en œuvre aux niveaux mondial, régional et local en prenant des mesures liées aux questions syndicales et en portant ces dernières au-devant du gouvernement et des employeurs.

Nous nous efforçons de mieux faire comprendre les enjeux liés à la durabilité afin de favoriser une vision partagée des priorités syndicales et la manière de les aborder. Nous développons la capacité des affiliés à élaborer et à mettre en œuvre leur propre vision du développement industriel durable et réunissons les affiliés afin d'identifier les questions majeures pour leur région, pays ou secteur, et d'engager des actions communes pour les promouvoir.

Nous soutenons les syndicats des pays en développement dans leurs exigences en faveur de politiques industrielles qui permettent aux travailleurs/euses et aux citoyens/ennes de bénéficier de l'exploitation de leurs ressources naturelles au travers de la transformation et de la fabrication de produits à valeur ajoutée, et qui favorisent les transferts de compétences et de technologies conformément aux Objectifs de développement durable de l'ONU.

Nous travaillons à l'adoption d'un traité mondial sur le changement climatique, qui soit équitable, ambitieux et contraignant, qui tienne compte des incidences sociales et qui favorise la création d'emplois verts. Nous appelons à une juste transition qui respecte et protège les travailleurs/euses d'aujourd'hui, encourage une production verte plus efficace et crée des emplois stables et de qualité dans des industries durables.

IndustriALL collabore avec les syndicats au niveau national pour renforcer le rôle des gouvernements et reprendre le pouvoir des mains des multinationales en matière d'orientation du développement industriel.

Nous appelons les gouvernements à prendre des mesures afin de s'assurer que les profits soient réinvestis dans la recherche et le développement, la formation et les compétences, et à élaborer des politiques industrielles qui génèrent une répartition plus équitable des bénéfices de la production au profit des travailleurs/euses et de la société. Nous exigeons que les lacunes en matière fiscale soient comblées afin que les entreprises soient tenues de soutenir le développement de l'industrie et l'infrastructure locales dont elles bénéficient.

Nous ne laisserons pas les décisions concernant l'avenir de nos industries, de nos emplois et de notre planète entre les mains des entreprises multinationales et des forces du marché. Nous prendrons des mesures pour promouvoir auprès des gouvernements et des employeurs notre vision d'industries et d'emplois industriels durables. Grâce à IndustriALL, la voix des travailleurs/euses du secteur industriel est entendue.

Pour la période inter congrès 2016-2020, le Secrétariat d'IndustriALL va définir des campagnes et des programmes prioritaires, à entreprendre à l'échelle mondiale et dans une sélection de pays et de secteurs, assortis d'un plan précisant le calendrier, les objectifs, la dotation en personnel, le budget, ainsi que des examens et des rapports périodiques sur leur état d'avancement. Le plan définira les rôles et les responsabilités du Secrétariat, des Bureaux régionaux, des affiliés et, le cas échéant, des bailleurs de fonds externes. Le Comité exécutif assurera un suivi et une évaluation constants de la mise en œuvre du Plan d'action.

IndustriALL Global Union luttera pour atteindre ses objectifs stratégiques, unissant les travailleurs/euses et les syndicats du monde entier dans un mouvement de solidarité mondiale.

Head Office

IndustriALL Global Union

54 bis, route des Acacias
Case Postale 1516
1227 Geneva Switzerland
Tel: +41 22 308 5050
Email: info@industriall-union.org

Regional Offices

Africa Office

North City House
Office S0808 (8th Floor)
28 Melle Street, Braamfontein
Johannesburg 2001 South Africa
Tel: +27 11 242 8680
Email: africa@industriall-union.org

Postal address:
P O Box 31016
Braamfontein 2017 South Africa

South Asia Office

No. 5-E, Rani Jhansi Road
New Delhi 110 055 India
Tel: +91 11 4156 2566
Email: sao@industriall-union.org

South East Asia Office

473A Joo Chiat Road
Singapore 427681
Tel: +65 63 46 4303
Email: seao@industriall-union.org

CIS Office

Str. 2, d.13, Grokholsky per., Room 203
12090 Moscow Russia
Tel: + 7 495 974 6111
Email: cis@industriall-union.org

Latin America & the Caribbean Office

Avenida 18 de Julio No 1528
Piso 12 unidad 1202
Montevideo Uruguay
Tel: +59 82 408 0813
Email: alc@industriall-union.org